

Grand témoin

Interview du Pr Antoine TESNIÈRE



Antoine TESNIÈRE est un professeur d'anesthésie-réanimation français à l'Hôpital Européen Georges Pompidou. Devenu docteur en médecine et en immunologie après des études à la faculté de médecine de Paris Descartes, il a présidé le conseil de pédagogie de la faculté de médecine et a été vice-Président de l'Université de Paris en charge de la transformation pédagogique. Il a co-fondé et dirigé iLumens, premier département université de simulation en santé avant de rejoindre le ministère de l'Enseignement supérieur en tant que conseiller santé. En 2020, le ministre de la Santé le désigne conseiller chargé de coordonner la lutte contre le Covid-19 au sein de son cabinet et il rejoint en parallèle le centre interministériel de crise placé auprès du Premier ministre en tant que directeur adjoint. En avril 2021, le Gouvernement a nommé Antoine TESNIÈRE directeur général du ParisSanté Campus.

Pouvez-vous nous présenter ParisSanté Campus et ses missions ?

Fruit de l'ambition du Président de la République, ParisSanté Campus est né d'une volonté d'accélérer la transformation numérique du système de santé et de décloisonner les initiatives pour impulser une dynamique globale. En complément des stratégies et financements dédiés au numérique en santé, la vocation de ParisSanté Campus est de créer un lieu emblématique pour faire de la France un fer de lance du numérique en santé dans le monde. Son action se décline autour de plusieurs missions. La première est de stimuler la production et l'exploitation de données de santé pour soutenir la recherche et l'innovation. Il s'agit également de proposer un espace de formation d'excellence dans l'e-santé afin de créer un vivier de talents français. ParisSanté Campus a également pour mission de développer des solutions créatrices de valeur et d'emplois aux côtés de nos entrepreneurs. Enfin, notre travail se concentre particulièrement sur l'amélioration des stratégies de prise en charge médicale et l'efficacité du système de soins pour le patient.

Quel bilan tirez-vous de cette première année et quelles ambitions avez-vous pour les années à venir ?

Après un an d'existence seulement, PariSanté Campus a relevé le défi d'édifier un véritable écosystème du numérique en santé autour de lui : avec des acteurs de la recherche, du soin, de la formation, des entrepreneurs et des acteurs institutionnels. Alors que le projet n'était encore qu'une promesse il y a un an, nous avons aujourd'hui traduit cette ambition par des réalisations très concrètes : nous accompagnons 80 startups dans tous les domaines de la santé, qui ont levé plus de 57 millions d'euros sur cette première année et ont remporté 37 prix et distinctions. PariSanté Campus a aussi accueilli plus de 200 événements en lien avec de nombreux acteurs de la santé. Pour les prochaines années, nous devons désormais accélérer et accompagner le passage à l'échelle. Nous devons aussi renforcer notre positionnement à l'international afin d'atteindre pleinement notre objectif qui consiste à faire de la France un leader du numérique en santé dans le monde.

En quoi le numérique en santé est-il une opportunité pour soigner ?

L'utilité du numérique en santé, évidente pour les professionnels depuis plusieurs années, s'est pleinement révélée au grand public lors de la crise du Covid-19 car il a notamment permis de déployer des stratégies de prise en charge contre une épidémie avec une rapidité et une efficacité sans précédent. Aujourd'hui, il s'agit de s'interroger sur ses apports pour relever les défis de notre système de santé. Ainsi, il permet d'abord une série d'innovations dans tous les domaines. Certains concernent par exemple la gestion du temps médical et permettent de faire gagner du temps de soin aux professionnels de santé. Dans d'autres domaines, il permet également d'analyser et de définir des parcours de soins standardisés qui vont optimiser la prise en charge du patient pour certaines pathologies. Le numérique va également permettre de faire d'énormes progrès de fiabilité et de précision avec des capacités de calcul toujours en augmentation. Enfin, le numérique en santé, c'est aussi la création de dispositifs médicaux ou de prévention innovants directement à la main du patient. Tous ces exemples laissent imaginer d'énormes progrès, avec la possibilité pour le patient de devenir encore plus acteur de sa propre santé.

Certains professionnels craignent que le numérique, et notamment les solutions avec IA, déshumanise la relation avec les patients... quel est votre avis ?

Le numérique en santé reste avant tout un outil. L'intelligence artificielle est capable d'analyser des quantités de données et de réaliser des quantités de calculs dans des délais jamais vus. Mais elle n'a aucune finalité sans

l'intelligence humaine, qui fixe le cadre d'intervention de l'IA et son application afin d'agir dans l'intérêt du patient. Pour cela, nous devons ensemble définir les règles éthiques et garanties de son utilisation, et privilégier des logiques de primauté humaine. Et in fine, le numérique permettra de faciliter de nombreuses tâches automatiques, et donc de dégager plus de temps pour se recentrer sur les aspects humains et relationnels du soin.

Que répondez-vous à ceux qui doutent ou jugent peu utiles ces évolutions ?

Il suffit de regarder tous les progrès récents pour comprendre la dynamique qui est en marche, et les résistances que cela peut provoquer. L'électricité, quand elle est apparue, a généré beaucoup d'incrédulité ou de critiques. Pareil pour les premières versions d'internet. Aujourd'hui, ce sont des outils qui font notre quotidien et ont rendu des milliers de choses possibles. Alors que notre système de santé est confronté à des problèmes, dont certains sont vieux de plus de 20 ans, le numérique en santé propose des solutions concrètes. Le numérique en santé permettra d'accompagner une transformation globale de notre système de santé, en faisant partie intégrante de la réponse à de nombreuses problématiques actuelles.

Une tarification spécifique pour la prise en charge des patients en situation de handicap, en référence avec une grille d'autonomie, existe à la convention depuis 2019. Quel bilan en tirez-vous ? Y a-t-il des améliorations envisagées ?

L'avenant 3 à la convention nationale des chirurgiens-dentistes, paru en février 2020, est venu renforcer certaines mesures qui étaient déjà en vigueur depuis avril 2019. Il a mis en place des **mesures de valorisation pour favoriser la prise en charge des patients vivant avec un handicap sévère**, que ce handicap soit physique, sensoriel, mental, cognitif ou psychique sévère (ou un polyhandicap) et pour lesquels une adaptation de la prise en charge en santé bucco-dentaire est nécessaire.

Parmi ces mesures, **on trouve un nouveau supplément pour certains actes techniques bucco-dentaires** réalisés en deux séances ou plus à hauteur de 200€, une consultation bucco-dentaire complexe à hauteur de 46€ et un supplément de 23€ à l'examen de prévention bucco-dentaire. Pour pouvoir facturer ces suppléments et consultations, une grille spécifique a été mise à la disposition des chirurgiens-dentistes. La grille doit obligatoirement être complétée par le praticien à la fin de chaque séance avec un patient vivant avec un handicap sévère si le chirurgien-dentiste a rencontré une difficulté pour réaliser les soins au cours de la séance. Dès lors que, pour un des domaines de la grille, l'adaptation nécessaire de la prise en charge en santé bucco-dentaire du patient

vivant avec un handicap est « modérée » ou « majeure », les mesures de valorisation citées précédemment peuvent être alors facturées.

Dans l'ensemble, nous estimons que ces mesures ont facilité la prise en charge des patients en situation de handicap, mais nous pouvons toujours faire mieux !

Comment se situe la France sur le numérique en santé par rapport aux pays européens et mondiaux ?

La France est une grande nation médicale et doit être à la hauteur de son héritage. Elle fait figure de pays moteur dans le numérique en santé en Europe. Ma conviction est qu'il est important de se penser, sur tous les sujets de transformation numérique, en Européen avec la force d'un espace de plus de 400 millions de patients. De nombreux exemples montrent la dynamique qui a été lancée depuis quelques mois sur la construction d'une Europe de la santé : Le déploiement d'une stratégie coordonnée d'acquisition de vaccins, d'utilisation du pass sanitaire sont autant d'exemples réussis d'innovation et de la pertinence de se penser à l'échelle européenne pour relever des défis qui dépassent, le plus souvent, les frontières de nos propres États. La dimension européenne est essentielle pour exister dans l'écosystème mondial actuel. En son sein, la France est notamment reconnue pour son expertise sur le sujet. Pour preuve, la France a été distinguée nation la plus innovante lors du CES 2023. Avec notamment une caractéristique qui dépasse le dynamisme de l'innovation, qui est la capacité à promouvoir nos valeurs reconnues en matière d'éthique des données.

En tant que Président des Acteurs de La French Care, pouvez-vous nous présenter cette association ?

La French Care est une initiative novatrice, portée par Bpifrance et qui rassemble de multiples partenaires représentant l'excellence de la filière santé, avec une mission : promouvoir et développer l'excellence en santé en France. En rassemblant des acteurs économiques et des structures variées, publiques ou privées, nous souhaitons impulser une dynamique commune en faveur du développement d'une santé innovante. Je suis fier de pouvoir présider cette initiative pour créer toujours plus de synergies afin de stimuler les innovations qui seront à l'origine du système de santé de demain.



11

